

LA VIE OUVRIÈRE

Un bel exemple d'union ouvrière

Pendant 12 jours, à Montceau-les-Mines 5.000 mineurs font grève

Ils arrachent d'importantes revendications

Nous avons déjà relaté la belle et unanime grève des travailleurs de l'Arsenal de Brest. Pendant toute une journée, ils cessèrent le travail pour protester contre les assassinats de Nantes et de Bordeaux et firent libérer douze des leurs arrêtés par la Gestapo.

Voici, aujourd'hui, un autre beau mouvement — celui des mineurs de Saône-et-Loire — qui prouve que la grève est possible et qu'elle mène à la victoire.

« NOUS VOULONS MANGER »

Il y a quelque temps, quelques mineurs d'un puits du bassin de Saône-et-Loire — le puits l'Alouette — exprimèrent ouvertement leur mécontentement sur l'insuffisance du ravitaillement, et déclarèrent qu'ils ne descendraient pas. Les 500 mineurs approuvèrent et refusèrent de descendre à la reprise d'un poste. Une délégation fut reçue et le ravitaillement amélioré.

« NOUS VOULONS DES SABOTS »

Les mineurs de tout le bassin furent vite au courant de ce qui s'était passé au puits « l'Alouette ». Eux aussi avaient bien des revendications à formuler.

Un matin, plusieurs mineurs se pla-

gnèrent de ne pouvoir avoir des sabots les leurs étant hors d'usage. Leur plainte trouva immédiatement un écho chez leurs camarades logés à la même enseigne et l'équipe refusa de descendre, réclamant des sabots.

Ce mouvement eut bientôt fait le tour du bassin. Les puits cessèrent le travail les uns après les autres. Ils furent bientôt 5.000 mineurs en grève.

LE CAHIER DE REVENDICATIONS EST ETABLI

Le travail arrêté, les mineurs se rassemblèrent, consolidèrent leur comité populaire, nommèrent une délégation et établirent leur cahier de revendications :

- 1°) Attribution de sabots ;
- 2°) 1 litre de vin par jour ;
- 3°) 500 grammes de pain par jour ;
- 4°) Des matières grasses supplémentaires ;
- 5°) Augmentation des salaires de 50 %.

MANŒUVRES PATRONALES ET PEEFECTORALES DEJOUÉES

Alors, les dirigeants des Compagnies essayèrent de dresser la population contre les mi-

Si les mineurs obtiennent satisfaction, li-
rent-ils dire, ce sera au détriment des métallur-
gistes et des travailleurs du bâtiment.

En réponse, métallurgistes et travailleurs du
bâtiment se solidarisèrent avec les grévistes.

Devant cet échec, le patronat accusa le Parti
Communiste d'être responsable de cette grève :
« Vive le Parti Communiste ! » crièrent les
grévistes.

Patrons, occupants, Pouvoirs publics essayè-
rent de la manière forte. Ils firent arrêter 80
mineurs. Le bloc des grévistes resta intact et
inébranlable. Mais une revendication vint s'a-
jouter aux autres : la libération des 80 ar-
rêtés.

Le Préfet se rendit sur place, voulut parler
aux grévistes. Il fut reçu par les cris répétés de
« Nous voulons manger ».

UN TRAITRE LAPIDE

Le bassin minier de Saône-et-Loire compte
dans son sein un traître de l'espèce la plus bas-
se, un nommé Mathus, depuis longtemps agent
à tout faire des Compagnies et des Pouvoirs
publics. Dès le début de la grève, il se rendit
auprès des dirigeants de la Fédération des
mineurs.

Que vont faire ces derniers ? Bard, Priem et
Cie ont voté récemment une résolution récla-
mant l'augmentation des salaires et l'améliora-
tion du ravitaillement. Vont-ils prendre la dé-
fense des grévistes qui ne réclament rien d'au-
tre que l'application de la résolution ? Ce serait
mal les connaître. Ils donnèrent l'ordre à Ma-
thus de liquider la grève sans délai.

C'est que les Compagnies, ni le Préfet n'avaient
pu faire, les chefs traîtres veulent le réaliser.
Mal leur en prit.

Quand le traître Mathus vint inviter les mi-
neurs à reprendre le travail sans avoir rien ob-

teuu, il fut chassé à coups de pierres. La lapi-
dation punit la trahison.

LA VICTOIRE

Devant ces échecs répétés, les dirigeants de
houillères durent composer. Ils reçurent la délé-
gation élue par les mineurs.

Celle-ci mit, comme première condition à la
discussion, la libération des 80 mineurs arrêtés.
Ils furent libérés sur-le-champ.

Les mineurs obtinrent en plus des « abols »
réclamés, 1 litre de vin par jour, 500
grammes de pain, des matières grasses
supplémentaires.

Les patrons affirmant qu'ils ne pouvaient
d'eux-mêmes augmenter les salaires sans l'avis
du Gouvernement, cette question resta momen-
tanément en suspens, les dirigeants des Com-
pagnies ayant déclaré qu'ils interviendraient à
Vichy.

Après décision des mineurs et sur l'ordre du
Comité populaire, le travail reprit unanimement,
dans l'enthousiasme de ce premier succès et
avec la fierté d'avoir arraché aux griffes de la
police tous les camarades arrêtés.

A noter que dans cette région, les troupes
d'occupation se composent de soldats retour du
front de l'Est. Les bandits fascistes n'osèrent
pas les faire intervenir. Trop peu sûrs sans doute.
— A signaler également que c'est 100.000
tonnes de houille en moins pour la guerre his-
téricienne.

L'exemple des mineurs de Montceau, après
ceux du Nord et des métallos de Brest, montre
que la classe ouvrière peut lutter victorieuse-
ment et peut empêcher la répression de frapper
parmi elle.

La Vie Ouvrière salue ces courageux mineurs
pour les exemples qu'ils viennent de donner.